



# Pratiques funéraires du second âge du Fer en Gaule de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes)

José Gomez de Soto, Anne Villard-Le Tiec, Bouvet Philippe

## ► To cite this version:

José Gomez de Soto, Anne Villard-Le Tiec, Bouvet Philippe. Pratiques funéraires du second âge du Fer en Gaule de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes). Barral P., Dedet B., Delrieu F., Giraud P., Le Goff I., Marion S., Villard-Le Tiec A. L'Âge du Fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du Fer, May 2009, Caen, France. Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, II, pp.85-106, 2011, Annales littéraires de l'Université de Besançon. <halshs-00601600>

**HAL Id: halshs-00601600**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00601600>**

Submitted on 19 Jun 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Pratiques funéraires du second âge du Fer en Gaule de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes)

Anne Villard-Le Tiec<sup>1</sup>, José Gomez de Soto<sup>2</sup>, Jean-Philippe Bouvet<sup>3</sup> (coordinateurs)  
Aude Baranger<sup>4</sup>, Catherine Bizien-Jaglin<sup>5</sup>, Bruno Boulestin<sup>6</sup>, Isabelle Kerouanton<sup>7</sup>, Guilhem Landreau<sup>8</sup>, Jean-Paul Le Bihan<sup>9</sup>, Elven Le Goff<sup>10</sup>, Axel Levillayer<sup>11</sup>, Patrick Maguer<sup>12</sup>, Jean-Pierre Pautreau<sup>13</sup>, Jean-François Villard<sup>14</sup>

Villard-Le Tiec A., Gomez de Soto J., Bouvet P. (coord.), Baranger A., Bizien-Jaglin C., Boulestin B., Dubillot X., Hamon A.-L., Kerouanton I., Landreau G., Le Bihan J.-P., Le Goff E., Le Meur N., Levillayer A., Maguer P., Morteau M., Pautreau J.-P., Sicard S., Villard J.-F.

---

Les informations sur les pratiques funéraires du second âge du Fer sont très inégales, non seulement selon chacune des trois régions administratives considérées dans cette contribution, mais encore au sein même de ces régions. D'autre part, si certaines aires, comme la Bretagne occidentale, ont bénéficié d'intenses recherches dès le XIX<sup>e</sup> siècle, il n'en va pas de même pour les Pays de Loire ou la région Poitou-Charentes. Aussi le tableau présenté ne pourra-t-il qu'être très incomplet.

Pour le Ve siècle, phase initiale de la période considérée, il n'a pas toujours paru possible de séparer nettement les tombes attribuables au Ha D2-3 de celles attribuables à La Tène A ancienne. Par exemple, en Poitou, Angoumois ou Limousin, il est fréquent que voisinent dans les mêmes sépultures des vases à décor peint graphité, dans la tradition du premier âge du Fer, et des fibules en bronze ou en fer à ressort à deux fois deux spires et pied relevé, des modèles les plus anciens de La Tène.

### Le recrutement des ensembles funéraires

En Bretagne occidentale, le V<sup>e</sup> siècle voit la création de nombreux cimetières, probablement familiaux. Toutefois, la plupart des monuments antérieurs qui protégeaient une ou deux tombes à inhumation ou incinération reste utilisée : des urnes, parfois réunies en petits groupes, s'agrègent aux tumulus parementés de pierre ou « sépultures à muret circulaire » de Carnac, Sérent, Le Bono (Morbihan) et Tréguennec (Finistère) (Villard-Le Tiec 2007). L'état de conservation des sites et l'ancienneté de certaines découvertes expliquent parfois le très faible nombre de sépultures mises au jour dans certains cimetières, comme à Plouer-sur-

---

<sup>1</sup> SRA Bretagne ; UMR 6566 « CReAAH »

<sup>2</sup> CNRS, UMR 6566 « CReAAH » ; groupe HeRMA, université de Poitiers

<sup>3</sup> SRA Pays-de-Loire ; UMR 6566 « CReAAH »

<sup>4</sup> Etudiante-chercheuse, université de Poitiers

<sup>5</sup> Ceraa ; collaboratrice de l'UMR 6566 « CReAAH »

<sup>6</sup> UMR 5199 – PACEA, Laboratoire d'anthropologie des populations du passé, université Bordeaux 1

<sup>7</sup> Inrap Grand Sud-Ouest ; collaboratrice de l'UMR 6566 « CReAAH »

<sup>8</sup> Inrap Grand Sud-Ouest ; collaborateur de l'UMR 6566 « CReAAH »

<sup>9</sup> Archéologue de la Ville de Quimper, Directeur du Centre de recherche archéologique du Finistère

<sup>10</sup> Inrap Grand-Ouest ; UMR 6566 « CReAAH »

<sup>11</sup> Service départemental de l'archéologie du Maine-et-Loire ; doctorant, UMR 6566 « CReAAH »

<sup>12</sup> Inrap Grand Sud-Ouest ; UMR 6566 « CReAAH » ; groupe HeRMA, université de Poitiers

<sup>13</sup> CNRS, UMR 6566 « CReAAH »

<sup>14</sup> Inrap Grand-Ouest ; Centre de recherche archéologique du Finistère

Rance (Côtes d'Armor) où trois fosses à inhumations ont été comptabilisées (Menez 1996, p.80-81), ou bien à Pleucadeuc, Moustoir-Ac (Morbihan) (Haldemann 2005, p. 42-47) ou même Melgven (Finistère) par exemple, où le nombre d'incinérations est inférieur à une dizaine par ensemble (fig. 1 et 2) (Villard-Le Tiec 2003). On constate toutefois la grande variabilité du nombre de tombes, qui dépasse une quarantaine dans les nécropoles les plus importantes : Morlaix-Ploujean, Kerjaouen à Quimper et Plomeur dans le Finistère (fig.3) (Le Goffic 1996 ; Villard et Le Bihan 2006 ; Nédelec 1997). Les données atypiques recueillies par P. du Châtellier à Kervilré à Saint-Jean-Trolimon (Finistère) doivent en revanche être prises avec beaucoup de précautions (Du Châtellier 1877). Le mauvais état de conservation des ossements incinérés et la quasi absence d'ossements non incinérés conservés dans les sols acides armoricains ne favorisent pas l'étude de la composition des ensembles funéraires. La différenciation sexuelle reste souvent difficile à déterminer et l'âge au décès est peu précis. Soulignons toutefois que l'analyse anthropologique des ossements incinérés a mis en évidence la présence d'enfants et d'adolescents dans sept cas sur les huit étudiés. Bien qu'il faille relativiser les résultats issus de données très fragmentaires, on observe que leur nombre est très variable d'un site à l'autre : un enfant de 18 mois +/- 6 mois pour treize adultes à La Forêt Fouesnant (Le Goff 1993) et un adolescent de 12 à 14 ans pour trente-huit adultes à Kerjaouen à Quimper, douze enfants et adolescents pour dix-huit adultes à Morlaix-Ploujean et quatre enfants et adolescents pour quatre adultes à Landeleau (Finistère) (Briard 1984). Si les enfants peuvent être déposés seuls dans une sépulture, il n'est pas rare qu'ils soient accompagnés ou qu'ils accompagnent un adulte, comme à Sérent où deux sépultures contenaient les restes d'un *infans II* de 12 ans et d'un adulte tandis qu'un enfant de cinq ans était enseveli seul (Haldemann et Le Goff 2007, p.61-62).

Du IV<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> siècles, les découvertes de sépultures deviennent particulièrement rares, ce qui correspond peut-être au résultat d'une érosion des tombes les plus récentes et les plus superficielles mais surtout à un changement dans les pratiques funéraires. Seuls quelques individus ont le privilège de bénéficier du même rituel que leurs ancêtres et du droit de reposer à leur côté. Une urne isolée et de très belle facture va parfois être mise au jour au milieu des cimetières précédents, comme à Morlaix-Ploujean, ou bien dans un tumulus de grande taille dont on ignore la date de fondation, comme à Saint-Pol-de-Léon (fig. 4) (Finistère) ou Kergourognon à Prat (fig. 5 et 6) (Côtes d'Armor) (Jourdan 1998, p. 57-59 ; Giot *et al.* 1971, p. 9-10, fig. XXXV-XXXVII). Cette rupture concorde avec la destruction de stèles en pierre dès le IV<sup>e</sup> siècle ; le comblement d'une carrière, attribuable à la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle, a par exemple livré la partie supérieure d'une stèle haute décorée et brisée à Kéralio à Pont-l'Abbé (Finistère) (Hinguant et Le Goff 1998).

Au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. prévaut la même rareté. Malgré la fouille de nombreux habitats et de leurs abords en archéologie préventive, les seules découvertes ont été réalisées sur le littoral grâce à une bonne conservation des squelettes en milieu dunaire (Tanguy *et al.* 1990, p.144-150). Trois inhumations individuelles au mobilier remarquable, isolées semble-t-il, ont été mises au jour à Tronën à Saint-Jean-Trolimon (Du Châtellier 1882, p.61-62), à Kerné à Quiberon (Morbihan)(Le Rouzic 1934, p. 24-26), et très vraisemblablement sur l'île des Ebihens à Saint-Jacut de la Mer (Côtes d'Armor) dans une sorte de maison funéraire (Langouët 1989 et 2009). Des petits groupes d'inhumations étaient exceptionnellement conservés à Kerné à Quiberon où deux ensembles de trois ou quatre adultes et adolescents étaient disposés autour de constructions (Le Rouzic 1934), et sur l'îlot des Haches à Saint-Jacut de la Mer où cinq sépultures accueillant sept individus adultes (4 femmes, un grand adolescent et deux indéterminés (dont un homme probable) avaient échappé à l'érosion marine (fig.7) (Bizien-Jaglin 2004). Des sépultures de très jeunes enfants en position fœtale ont été

découvertes lors de la fouilles d'habitats à Goulvars (Tanguy *et al.* 1990), ou Kergroix à Quiberon (Bernier 1969), et au moins deux fosses dont l'une présentait une petite stèle encore en place ont été présumées des tombes de très jeunes enfants dans l'habitat du Braden à Quimper (Le Bihan 1984, p.97-101, cl. 10-12).

En Pays de la Loire et Poitou-Charentes, contrairement à la Bretagne, les sépultures du V<sup>e</sup> siècle restent individuelles, qu'elles se trouvent sous tumulus (nécropole de Chenon, tumulus du Bonethève à Pressignac, Charente : Gauron *et al.* 1986 ; Gomez de Soto 2007) ou en fosse sans monument ou à monument non conservé, voire sans doute non observé pour certains cas de découvertes ou fouilles anciennes (Aubigné-Racan, Mayenne : Bouvet 2001 ; Puyréaux, Charente : Gomez de Soto 1989 ; Gomez de Soto et Ducongé 2007) (fig. 8 et 9). Aucun cimetière de « tombes plates » n'est connu dans ces régions. Vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle, un ensemble comme celui de Mazerolles (Vienne) regroupe trois incinérations de guerriers en urnes (fig. 10 et 11) (Nicolini 1983). Les sépultures de La Tène D, la plupart isolées, présentent pour beaucoup un caractère exceptionnel. Celle de Saint-Georges-les-Baillargeaux (Vienne) était celle d'un personnage hors du commun, à rôle militaire et sacerdotal (fig. 12) (Pétorin et Soyer 2003 ; Gomez de Soto 2009, p. 276) ; la fosse à éléments de char de Tesson (Charente-Maritime) est présumée avoir recélé une tombe à incinération (fig. 13) (Duval *et al.* 1986). Au Lelleton à Petosse (Vendée), les sépultures paraissent s'organiser autour et dans la dépendance de celle d'un homme armé, lui aussi d'un rang hors du commun (fig. 14) (Moron et Lourdaux 1994 ; Gomez de Soto 2009, p. 276).

### **Le traitement des restes humains**

En Bretagne, la pratique de l'incinération en urne semble succéder à celle de l'inhumation à partir de la fin du VI<sup>e</sup> siècle et au début du V<sup>e</sup> siècle et jusque dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle, comme en témoignent les cimetières de Plouer-sur-Rance et de Saint-Eloy à Paule (Côtes d'Armor) (fig. 2 et 6). La nature des sols empêche l'identification des inhumations, qui restent vraisemblablement minoritaires si l'on considère l'absence de fosses caractéristiques de cette pratique dans les cimetières fouillés jusqu'à présent. Le célèbre couteau dans un fourreau de tôle de bronze orné de motifs estampés de La Tène A de Kernavest à Quiberon proviendrait d'un coffre de dalles de schiste, donc probablement d'une inhumation, mis au jour dans un tumulus plus ancien qu'il faut certainement attribuer à l'âge du bronze (Revelière 1894). Mais cette découverte, comme celle d'inhumations dans la nécropole de Roz-an-Tremen à Plomeur, est trop mal documentée pour servir de référence pour les pratiques de cette période.

La pratique de l'incinération connaît une première phase dont la datation est peu assurée : deuxième moitié du VI<sup>e</sup> siècle ou début du V<sup>e</sup> siècle ? Le « foyer » central très mal décrit à la base des tumulus parementés de pierres de Coet-at-Tous et Nigol à Carnac et de Boquidet à Sérent, pourrait être interprété comme un bûcher en place ou un dépôt secondaire des vestiges de la crémation (Villard-Le Tiec 2007). Les urnes qui sont enfouies à l'intérieur ou à l'extérieur de ces tertres appartiennent à une seconde phase, la mieux documentée.

La multiplication des études de sépultures du V<sup>e</sup> siècle fait apparaître un certain nombre de règles communes pour le traitement des défunts. Ils sont incinérés parés de leurs effets personnels, sur des bûchers dont aucune trace n'est formellement attestée. Les rares objets mis au jour au milieu des restes humains sont en effet des parures ou des armes portant les stigmates des flammes. Le prélèvement des ossements dans le bûcher est toujours partiel, voire très incomplet, et souvent réalisé sans ordre défini. Les poignées d'ossements sont

disposées dans les récipients avec minutie autour d'éléments en matériau périssable qui parfois occupent l'espace intérieur du récipient au détriment des restes humains (Haldemann et Le Goff 2007, p.64-66). Les urnes ou les contenants en matériaux périssables sont déposés dans des fosses d'une taille à peine supérieure à celle des réceptacles (fig. 3), sauf dans l'un des tertres de La Tène A1 de la nécropole du Bono, dont la tombe est comparable à celle d'une sépulture à inhumation, peut-être en raison du statut exceptionnel du défunt : sa dépouille repose en effet dans une situle rhénano-tessinoise recouverte d'un bassin à rebord estampé étrusque, déposée sur une couche de charbons d'un mètre de diamètre (Milcent 1993, p. 32 ; Haldemann 2005, p. 18, fig.3, pl. 31-32). La réutilisation d'une sépulture à inhumation antérieure n'est pas exclue et pourrait suggérer des liens privilégiés entre les individus inhumé et incinéré, familiaux ou sociaux. Ces liens motivent certainement la présence de deux individus (deux adultes ou un adulte et un enfant) dans une même urne ou dans deux urnes encadrées l'une dans l'autre comme à Sérent (Haldemann et Le Goff, 2007, p. 61).

Les dépôts de faune incinérée semblent exceptionnels. Les variations concernent davantage l'architecture de la tombe et du monument. L'urne, rarement recouverte d'un autre vase, peut être calée ou protégée par une ou plusieurs dalles de pierre formant parfois des coffres soigneusement agencés. La fosse sépulcrale était certainement protégée par un couvercle en bois et signalée en surface par une stèle en pierre ou en bois. A Quimper Kerjaouen, quelques urnes ont toutefois été détruites lors de nouveaux enfouissements, ce qui pose la question de la durée d'utilisation de ces sites (fig. 3) (Villard et Le Bihan 2006).

Du IV<sup>e</sup> à la première moitié du II<sup>e</sup> siècle, la pratique de l'incinération se poursuit pour quelques individus avec les mêmes règles d'enfouissement particulièrement sobres, si l'on en croit les descriptions des rares sépultures mises au jour en Bretagne occidentale (fig. 6).

Au I<sup>er</sup> siècle, la pratique de l'inhumation semble de nouveau majoritaire mais elle n'est attestée qu'en milieu dunaire (fig. 10). Les squelettes étaient d'autant mieux conservés qu'ils étaient recouverts ou reposaient sur un apport volontaire de coquillages marins, dont le calcaire a permis de corriger l'acidité naturelle du sol (Quiberon, Les Haches, Les Ebihens). La seule fouille récente, Les Haches, a livré une sépulture accueillant trois femmes inhumées simultanément dans une position récurrente, le bras gauche replié et orné d'un ou deux bracelets, calé sous une pierre, traduisant un acte volontaire sans équivalent connu dont la signification nous échappe (fig. 15) (Bizien-Jaglin 2004).

Pendant le V<sup>e</sup> siècle et jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle, dans les Pays de la Loire et en Poitou-Charentes, les restes incinérés ne font l'objet que de dépôts partiels. Sous un tumulus, l'urne peut être protégée par un galgal, comme à Chenon en Charente (fig. 8) (Gauron *et al.* 1986), et dans les enclos fossoyés, déposée dans l'aire interne comme à Mazerolles dans la Vienne (fig. 11)(Nicolini 1983) ou Pont Bordeaux à Saintes en Charente-Maritime (Landreau *et al.* 2009, p. 253). Dans les fossés d'enclos, les restes peuvent se réduire à fort peu de chose, quelques fragments seulement. C'est le cas, par exemple, à la Croix de Laps II à Civaux, dans la Vienne (Pautreau *et al.* 1992). La période de La Tène ancienne connaît aussi des inhumations dans des enclos, comme à Coulon où deux inhumations d'enfants et une incinération sont associées à une stèle (Duday et Pautreau 1984). Le statut des restes incinérés, dans certains cas réduit à un seul fragment, comme dans les enclos I et IV de Ribérolles (Gomez de Soto 1997), suscite discussion : sépulture ou pas ? Dans les Pays de la Loire, à la fin de La Tène C, on constate la présence de sépultures à incinérations (Cholet en Maine-et-Loire) mais aussi d'inhumations (fig. 14) (le Lelleton à Petosse en Vendée). Du milieu du III<sup>e</sup> siècle, l'incinération en urne des Marais à Puyréaux était peut-être isolée, bien que déposée au sein d'une nécropole inaugurée au début de l'Age du Bronze (Gomez de Soto

et Ducongé 2007). Pendant La Tène finale, la présumée tombe à éléments de char en fosse profonde du modèle des chambres funéraires de Tesson aurait été à incinération. La tombe aristocratique de Saint-Georges-lès-Baillargeaux est une inhumation en fosse (fig. 12).

## Équipement des défunts

Au V<sup>e</sup> siècle, dans les trois régions, la fibule est le mobilier le plus courant (fig. 8). Dans les sépultures à incinération, seul le mobilier métallique résistant à la crémation a été préservé. Les parures en fer – bracelets et fibules notamment - sont donc surreprésentées. De rares perles en verre (Aubigné-Racan en Maine-et-Loire, La Forêt-Fouesnant dans le Finistère) et en or (Kerjaouen à Quimper) ont été conservées (fig. 9) (Bouvet 2001, Le Goff 1993, Villard et Le Bihan 2006). Les armes - pointe de lance, couteaux, épée - (Quimper, Kernavest, Puyréaux) comme les éléments d'équipement équestre ou de char (Ergué-Armel, Morlaix-Ploujean en Finistère, Corps-Nuds<sup>15</sup> en Ille-et-Vilaine, le Bonethève à Pressignac en Charente) sont très peu fréquents (fig. 19) (Gomez de Soto 2007). Quant aux vases métalliques importés comme le bassin, la situle et le(s) chaudron(s) du Bono ils sont exceptionnels et ne doivent leur conservation qu'à leur fonction d'ossuaires ou de couvercle de sépulture. D'autres productions métalliques de prestige - fabrications locales ou importées - ont pu accompagner le défunt sur le bûcher mais ne faire l'objet du prélèvement symbolique que d'un unique fragment, tel ce morceau de bronze doré mis au jour dans une urne de Quimper. En Bretagne en effet, le mobilier prélevé sur le bûcher est déposé quasiment exclusivement dans l'urne, ce qui a nécessité un choix parmi les objets incinérés tant sur le plan de taille que du nombre, et du symbole : un char ou le harnachement de cheval ne sera représenté, par exemple, que par un petit élément (Gomez de Soto 2007). On ignore le contexte de découverte de la situle ou ciste à cordons de Fyé (Sarthe), dont seule l'anse était conservée (fig. 16) (Bouvet 2001).

Les armes restent rares encore au-delà du V<sup>e</sup> siècle. Les tombes de Mazerolles, au milieu du III<sup>e</sup> siècle, demeurent un des uniques exemples connus, à une époque où elles sont déposées en nombre dans les sanctuaires (fig. 17) (Gomez de Soto *et al.* 2009a).

Des mobiliers plus exceptionnels n'apparaissent qu'à partir de la fin de La Tène C : armement du guerrier comme bouclier, épée, lance à Pétosse et Tronoën à Saint-Jean-Trolimon, des amphores à Tesson et Pons (Lassarade 1986, p. 133), Saint-Georges-les-Baillargeaux, ou aux Genêts à Fontenay-le-Comte (Poux et Nillesse 2003) – ce dernier site, ensemble funéraire ou sanctuaire particulier d'un domaine privé ? - , un couteau et des rasoirs en bronze à Saint-Georges-lès-Baillargeaux, une arme de luxe (épée à poignée anthropoïde) à Tesson (fig. 18), des monnaies à Tronoën, des dépôts de faune à Tesson, Saint-Georges-lès-Baillargeaux, ou Tronoën. Des éléments de chars ont été mis au jour au pied de l'inhumation de l'île de Ebihens ainsi qu'à Tesson. A La Tène D2, on rencontre à Beaufort-en-Vallée, en Maine-et-Loire, des dépôts d'objets en fer volontairement mutilés (épées et serpe) à proximité de probables sépultures à inhumation contenant des dépôts de vases entiers (Dubillot *et al.* 2004).

En Bretagne, ces tombes sont contemporaines de petits groupes d'inhumations au mobilier moins prestigieux, généralement un bracelet en fer, en alliage cuivreux ou en verre (Kerné à Quiberon et l'îlot des Haches), et des fibules (Kerné à Quiberon).

---

<sup>15</sup> Fouilles préventives de M. Le Goffic (Service départemental d'archéologie du Finistère) et A.-L. Hamon (Inrap), que nous remercions pour ces informations inédites.

## **Distribution, dans les lieux funéraires, des sépultures et des autres structures liées aux pratiques funéraires ; répartition des sépultures et des nécropoles dans le paysage**

En Bretagne, au V<sup>e</sup> siècle, les défunts sont souvent déposés dans des tumulus de taille parfois très modeste ou bien encore dans des monuments antérieurs. La présence d'un bûcher mentionnée à Roz an Trémen à Plomeur doit être prise avec précaution. Les espaces funéraires sont fréquemment délimités par des enclos quadrangulaires reconnus en fouille ou en prospection aérienne (fig. 1) (Melgven, la Forêt-Fouesnant, Paule, Corps-Nuds), mais ne sont pas présents systématiquement (fig. 3) (Quimper, Morlaix-Ploujean). Les cimetières sont établis à proximité de voies (Paule, Melgven, Quimper) et, pour la plupart, en relation évidente avec les habitats (Paule, Plouer-sur-Rance) (Menez 1996, 2008). A Melgven, la relation à la mer a été privilégiée tant dans l'orientation que la localisation des enclos, afin que depuis ce lieu les morts et les vivants puissent contempler l'océan et les îles de Glénan dans une échancrure du paysage. Des stèles en pierre - près de 1900 répertoriées à ce jour - ou en bois, d'une typologie très variée selon leur fonction et leur répartition géographique, sont implantées au sein des ensembles funéraires (fig. 20a) (Daire 2005). Les fouilles récentes de Paule et Melgven permettent de les interpréter comme les repères définissant et structurant l'espace funéraire à l'intérieur d'un schéma géométrique simple à Paule, ou plus complexe à Melgven (Villard-Le Tiec 2009). Une douzaine d'entre elles présente des décors géométriques et curvilinéaires qui ont échappé à l'érosion trop fréquente de ces blocs très soigneusement taillés. Leurs motifs puisent leur inspiration dans les mondes celtique et méditerranéen, telle la stèle en gneiss de Melgven (fig. 20b) dont l'organisation du décor rappelle celle des colonnes du temple B de Métaponte en Grande Grèce, daté des années 475 av. J.-C. (Daire et Villard 1996).

A la fin de La Tène, les sépultures au mobilier exceptionnel semblent isolées de tout autre ensemble funéraire : la sépulture de Tronoën a été découverte en limite d'un vaste sanctuaire ; quant à l'inhumation des Ebihens, elle reposait dans un bâtiment construit ou transformé pour la circonstance. Le choix de l'îlot voisin des Haches comme lieu de repos des morts, cette fois-ci en cimetière aménagé en forme d'hémicycle au pied d'un foyer monumental dans une dépression naturelle de la roche (fig. 7), renvoie vraisemblablement comme à Melgven à la mythologie gauloise et ce n'est également pas un hasard de voir lui succéder un sanctuaire à partir de la période claudienne (Bizien-Jaglin 2004). Le sanctuaire antique de Parc-ar-Groas à Quimper se superposera également aux vestiges funéraires des V<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles (Le Bihan et Villard 1999).

Dans les Pays de la Loire, des stèles sont connues en pays de Guérande, en Loire-Atlantique et dans le nord de la Mayenne (Naveau, 1999), mais elles n'ont jusque-là jamais pu être mises en relation avec des espaces funéraires. Les stèles en calcaire du Poitou (Coteau de Montigné à Coulon, Deux-Sèvres) et d'Angoumois (Petit Berguille à Roullet, Champ des Rochers à Soyaux, Bel Air à l'Isle-d'Espagnac) proviennent - à l'exception de celle de Coulon- d'enclos fossoyés dont le caractère funéraire, faute de restes humains, peut être discuté (Boguszewski *et al.* 2009).

En Vendée, reste posée la question de la nature du petit enclos carré des Genêts, situé à proximité immédiate d'une très vaste ferme contemporaine (Poux et Nillesse 2003) : sanctuaire privé du domaine, ce que suggèrent ses dépôts organisés, ou espace funéraire fossoyé, dont il présente les dimensions habituelles, mais dont la (les) sépulture(s) aurai(en)t disparu ?

En Angoumois, des incinérations sont déposés au V<sup>e</sup> s. sous des tumulus de pierre, comme à Chenon (où on connaît un cas de réutilisation d'un dolmen) ou de terre, par exemple au

Bonethève à Pressignac. On ne connaît plus de tumulus en Centre-Ouest à partir de La Tène A récente.

### La question des complexes à enclos fossoyés du Centre-Ouest

Les récentes publications de réflexions synthétiques à ce sujet (Gomez de Soto *et al.* 2009a, 2009b) ne rendent pas nécessaire de nouveaux développements ici. Nous nous bornerons à quelques rappels.

Nombreux dès l'âge du Bronze et établis jusqu'à la fin du second âge du Fer, les enclos fossoyés sont souvent réunis en ensembles parfois très vastes. Mille huit cent cinquante sites sont connus, dont seulement à peine 5 % ont fait l'objet de recherches, ces dernières d'ailleurs souvent limitées à quelques sondages (Baranger 2009). Les enclos présentent une typologie variée : circulaires, quadrangulaires - ces derniers apparus, comme en Bretagne, au Ha D2-3 -, allongés dérivés du modèle *Langgräbe* (le plus récent connu, à Ribérolles à Rivières en Charente, date du V<sup>e</sup> s.), etc. Ils ne livrent que très rarement des restes humains incinérés (Ribérolles, Civaux, Saint-Georges-des-Coteaux, Mazerolles) ou inhumés (Coulon, Pétoisse). Certains ont livré des stèles, entières ou brisées (Coulon, le Petit Berguille à Rouillet-Saint-Estèphe, Bel-Air à l'Isle-d'Espagnac). Le site de Ribérolles possède, à côté des enclos, des puits à poteaux de bois orientés dans des directions solaires.

Ces sites peuvent se trouver aussi bien en plaine près des cours d'eau que sur des pentes, voire des plateaux, dans certains cas près de voies anciennes, comme à Civaux. L'origine de certains d'entre eux remonte haut dans l'âge du Bronze (Antran, Civaux, Puyréaux) et parfois leur fréquentation se prolonge jusqu'à tard pendant la période impériale romaine avec l'érection de *fana*, comme à Antran (Vienne) ou Ribérolles, ce qui pourrait signifier la prééminence transgénérationnelle de leur caractère culturel sur leur caractère funéraire.

Ces enclos posent beaucoup d'interrogations, en particulier :

- état primitif des monuments et leur évolution au cours du temps, notamment : existence primitive ou non d'un tumulus ou d'un cordon de matériaux dans l'aire interne ;
- valeur diagnostique du mobilier issu des fossés : part des apports détritiques accidentels ? mobiliers issus d'éventuels tertres (et de leurs sépultures) détruits ? dépôts volontaires, en particulier de fondation ? apports tardifs dans des fossés non complètement colmatés<sup>16</sup> ?, etc. ;
- et surtout : fonction(s) et modalités d'utilisation, c'est-à-dire, définition de leur caractère, religieux, funéraire, voire à la fois religieux et funéraire, étant entendu que des enclos de morphologie semblables n'ont pas nécessairement connu la même finalité. Cette question fondamentale se pose avec acuité : comme nous l'avons rappelé ci-dessus, certains enclos ont livré des sépultures installées dans l'aire interne ou dans le fossé, voire quelques très modestes restes osseux dans le fossé dont le statut est incertain ou dont le caractère proprement funéraire mérite discussion, mais la plupart n'ont livré aucun reste humain, aussi modeste soit-il.

---

<sup>16</sup> A titre d'exemple, pour une période plus ancienne : aux Marais à Puyréaux, des tessons du Bronze final viennent des terres de la dernière phase de comblement d'un fossé d'enclos creusé au Bronze ancien (inédit, fouilles S. Ducongé).



## Des cas particuliers

Parmi les cas de restes humains déposés dans les cavités souterraines, un seul trouve des arguments en faveur d'une interprétation funéraire, et encore se situe-t-il aux limites de la région : celui de la grotte de la Roche Noire à Mérigny, dans l'Indre, au V<sup>e</sup> s. (Cordier 1978). A contrario, les restes humains du Trou de la Coupe à Magnac-sur-Touvre, de La Tène moyenne ou finale, qui portent des traces de coups et de découpe, sont très certainement à exclure de la sphère funéraire (Boulestin *et al.* 2009b). Dans tous les autres cas, la grotte Rochefort à Saint-Pierre-sur-Erve (Colleter *et al.* 2007), ou de Voutré (Tréguier *et al.*, 2007) ; dans la Mayenne, la nature des dépôts humains en milieu karstique est plus incertaine, faute de données contextuelles suffisantes et/ou d'analyses suffisantes des restes pour en discuter. Cette indécidabilité touche également les cas singuliers, comme celui du thorax dans une fosse à Mozé-sur-Louet (Maine-et-Loire) par exemple (Le Villayer 2006). Les inhumations situées à l'extérieur de l'oppidum de Pons, en avant du rempart sur l'emplacement de son fossé déjà comblé, pourraient dater des environs de 50 av. J.-C., voire être postérieures à la guerre des Gaules (Landreau 2009).

Les restes humains erratiques en contexte d'habitat, avéré ou supposé, posent problème, tels les restes de crânes isolés d'Angoulême (Boulestin *et al.* 2009a). Les restes humains des sanctuaires à dépôts plus ou moins importants d'armes des Deux-Sèvres des Crânières à Faye-l'Abbesse (Gomez de Soto *et al.* 2009a) et de Bessines (Maguer 2009), dans le cas de Faye-l'Abbesse intimement associés à des restes de chevaux, ne relèvent de toute évidence pas de la sphère funéraire. Quant aux individus assis du Champ des Rochers à Soyaux, en Charente, de La Tène finale (Kerouanton 2008), leur statut comme celui du dépôt dont ils ont fait l'objet sont indécidables en l'état actuel de nos connaissances (fig. 21).